



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/22-935-1434 du 04/07/2022

**APPEL A CANDIDATURES - INFIRMIER(IERE) CONSEILLER(ERE) TECHNIQUE AUPRES DU  
RECTEUR - RECTORAT AIX-MARSEILLE**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) - Tel  
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Le poste suivant est vacant à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

- Infirmier i(ère) conseiller (ère) technique auprès du recteur au rectorat d'Aix-Marseille

Le poste est localisé à Aix-en-Provence.

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le **lundi 18 juillet 2022** par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



## FICHE DE POSTE

### Infirmier (ière) conseiller (ère) technique auprès du recteur Rectorat Aix-Marseille – Aix-en-Provence

#### I. Description du poste

- Fonction à assurer : Infirmier (ière) conseiller (ère) technique auprès du recteur de l'académie d'Aix-Marseille
- Grade(s) souhaité(s) : Infirmier (ière) de l'Éducation nationale.
- Statut du Poste : vacant
- Nature du poste : titulaire
- Poste vacant à compter du : 1<sup>er</sup> septembre 2022

#### II. Régime indemnitaire

- NBI : 30 points
- Groupe IFSE : groupe 1

#### III. Implantation géographique

- Localisation du poste : académie Aix-Marseille
- Lieu d'affectation : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille  
place Lucien Paye, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1
- Service d'affectation : service santé social

#### IV. Description de la fonction :

##### Mission principale

Sous l'autorité du recteur, l'infirmier-ère conseiller-ère technique auprès du recteur d'académie contribue, dans son champ de compétence, à l'élaboration, à l'impulsion, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique académique en matière de santé.

Il-elle fait partie de la cellule réunissant les conseillers techniques du recteur, coordonnée et pilotée par le conseiller technique établissement et vie scolaire.

##### Activités générales du poste

- Animer, coordonner et rendre compte de l'activité des infirmiers-ères ;
- Animer et coordonner l'équipe de conseiller-ère-s techniques infirmiers-ères auprès des IA-DASEN autour d'une politique commune en matière de santé ;
- Conseiller le recteur quant au choix des priorités infirmières de la politique de santé des élèves dans la dimension collective ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique de formation des personnels infirmiers s'appuyant sur les directives ministérielles, les dispositifs propres à l'éducation nationale et ceux proposés par les différents services déconcentrés de l'Etat ainsi que par les collectivités territoriales ;
- Organiser un tutorat professionnel, pour les personnels stagiaires, en concertation avec les infirmiers-ères conseillers-ère-s techniques responsables départementaux-ales auprès des IA-



**DASEN ;**

- Participer au dispositif de formation initiale et continue de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale ;
  - Evaluer les projets départementaux ;
  - Rédiger un rapport annuel rendant compte de l'activité des infirmiers-ères ;
- Effectuer la synthèse du recueil de données selon les modalités définies par la direction générale de l'enseignement scolaire ;
- Participer au groupe de pilotage académique des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
  - Assurer, la représentation de l'institution dans les différentes instances de santé et en particulier au sein de l'agence régionale de santé (ARS).
  - Participer en plus des missions susmentionnées, à la définition de la carte des emplois infirmiers et au recrutement des infirmiers de l'Education nationale, à la gestion et au suivi de différents dossiers, tels que le service sanitaire, le parcours éducatif de santé, l'école promotrice de santé, l'éducation à la santé sexuelle et le déploiement des politiques publiques de prévention

**Relations professionnelles avec :**

Dans l'exercice de ses fonctions, l'infirmier (ière). conseiller (ère) technique travaille étroitement en relation avec :

- Les services de l'Etat : Préfecture de région, Agence régionale de santé, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)...
- L'ensemble des collectivités territoriales,
- Les autres partenaires tels que les Structures de soins, la Maison des adolescents, la MGEN, la MAIF, le Comité Régional d'Education à la santé (CRES), et diverses associations...

**Conditions particulières d'exercice :**

Profession réglementée (Code de la santé publique) :

- Décret n°2004-802 du 08 août 2004, Actes et exercices professionnels
- Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016, Code de déontologie

Circulaires Education nationale

- Circulaire n°2011-216 du 02/12/2011 politique éducative de santé dans les territoires académiques »
- Circulaire n°2015-119 du 10/11/2015 « Missions des infirmiers (ières) de l'Education nationale »

**V. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :**

▪ **Savoir**

- Connaissance du système éducatif
- Connaissances administratives et juridiques
- Connaissance en matière de santé publique, de santé communautaire, d'hygiène et sécurité



- **Savoir-faire**
  - Savoir travailler en équipe et en réseau
  - Avoir le sens des relations humaines
  - Savoir anticiper sur le calendrier des différentes tâches de manière à mieux les conduire
  - Animer et conduire des réunions
  - Savoir-faire dans le domaine de la formation (élaboration, mise en œuvre, évaluation)
  - Elaborer des projets
  - Savoir utiliser les systèmes informatiques de communications en recherche d'information ou en saisie
  - Savoir produire des rapports, élaborer des correspondances administratives
  - Savoir réactualiser de façon permanente ses connaissances
  
- **Savoir-être**
  - Diplomatie
  - Rigueur
  - Maîtrise de soi
  - Disponibilité
  - Neutralité
  - Esprit d'initiative
  - Sens du service public
  - Capacité d'écoute, de discrétion

**VI. Contraintes particulières :**

- Adaptabilité continue
- Grande disponibilité

Mobilité sur toute l'académie avec usage de son véhicule personnel

**Procédure pour candidater :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique à la DIEPAT, Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1, par voie postale et par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

Mme BONTEMPS Fabienne

Email : [ce.sante@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.sante@ac-aix-marseille.fr) / [fabienne.bontemps@ac-aix-marseille.fr](mailto:fabienne.bontemps@ac-aix-marseille.fr)

**MERCI DE PRÉCISER LA RÉFÉRENCE DE LA PUBLICATION**